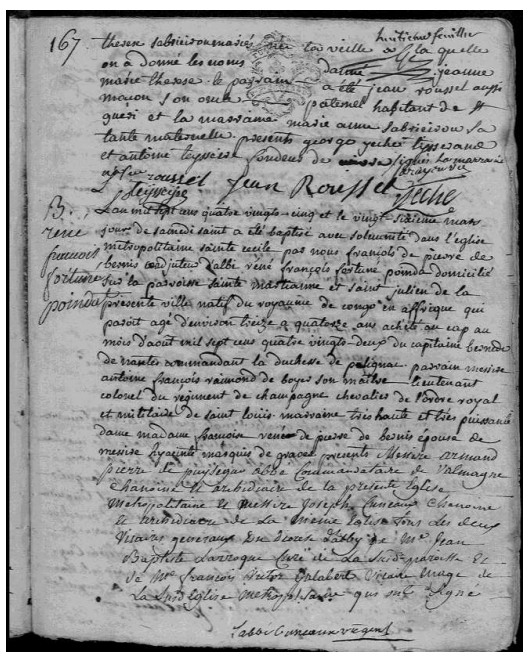


# UN ESCLAVE À ALBI À LA FIN DU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE



Niveau : classe de 4e

Thème 1 : Le XVIII<sup>e</sup> siècle. Expansions, Lumières et révolutions

Sous-thème : Bourgeoisies marchandes, négoce internationaux et esclavage au XVIII<sup>e</sup> siècle.

## Compétences

- ✓ Comprendre et analyser un document.
- ✓ Se repérer dans l'espace.
- ✓ Se repérer dans le temps.
- ✓ Formuler une hypothèse.

## Objectif

Découvrir une forme d'esclavage au XVIII<sup>e</sup> siècle, hors du contexte de l'économie de plantation.

## Forme

(1) Registre paroissial ; (2) Livre de comptes, feuillets papier

## Référence

- (1) Registre paroissial de l'église Saint-Julien d'Albi, 26 mars 1785  
[https://e-archives.tarn.fr/viewer/series/E\\_serie/1E/1E\\_004\\_049\\_10](https://e-archives.tarn.fr/viewer/series/E_serie/1E/1E_004_049_10) (vues 15 et 16);
- (2) Registre des dépenses de la maison de madame de Boyer, E 144

## Mots-clés

Esclavage, domestique, noblesse, France, Albi, XVIII<sup>e</sup> siècle.

WWW.TARN.FR



Archives départementales du Tarn

1 avenue de la Verrerie | CS 35678 | 81013 ALBI cedex 9

Courriel : archives.tarn@tarn.fr | Tél. : 05 63 36 21 00

<http://archives.tarn.fr>

167. thesez sabrieironnaies <sup>huitième feuille</sup> sur la ville de la quelle  
 on a donné les noms de <sup>daté</sup> Marie therese le parrain a été Jean rousset aussy  
 monon son oncle <sup>paternel</sup> habitant de St  
 gueni et la marraine Marie Anne sabrieironna la  
 tante maternelle. présents georges ycher tisserand  
 et autome teyssié <sup>forgeron de vin de figlier la marraine</sup>  
 aussy rousset <sup>forgeron de</sup> Jean Roussel et Jean

B. Le sixième jour de mars c'est à dire le vingt sixième jour  
 de l'année saint a été baptisé avec solennité dans l'église  
 métropolitaine sainte eglise par nous François de pierre de  
 fortune sus la paroisse sainte marthe et saint julien de la  
 poinda présente ville natif du royaume de congo en affrique qui  
 paroit âgé d'environ treize à quatorze ans achetés au cap au  
 mois d'aout mil sept cent quatre vingt deux du capitaine berndt  
 de nantes commandant la duchesse de paligat parvain messire  
 autome François raimond de boyer son maître lieutenant  
 colonel du régiment de champagne chevalier de l'ordre royal  
 et militaire de saint louis marraine très haute et très puissante  
 dame madame François venue de pierre de beruis épouse de  
 messire Hyacinthe marquis de gravel présents Messire armand  
 pierre de puysegur abbé commandataire de Valmayne  
 chanoine et archidiaque de la présente église  
 métropolitaine et Messire Joseph Cuncaux chanoine  
 et archidiaque de la même église tous des deux  
 vicaires généraux du diocèse d'atby de M<sup>r</sup> Jean  
 Baptiste d'arroque curé de la susdite paroisse et  
 de M<sup>r</sup> François Autot Gabriel vicaire major de  
 la susdite église métropolitaine qui ont signé  
 L'abbé Cuncaux vicaire

avec le Perrain le Mairaine

+ f. arch. de d'auvergne d'alby

une B. mis de Grand Desrozier

Table de Bayle en un

La chapelle des roys

B. L'an mil sept cent cinquante cinq et le vingt septiesme  
jour du mois de mars dans l'eglise parochiale Ste martine  
parochiale de la ville d'alby, a été baptisé par nous  
Louis de la jous d'heri son parrain et de Jean Baptiste marquet  
Jeanquette son oncle parrain le marquis Louis Nollan sa tante  
Marquet parrain de la parrain et de la baptisé et de Jean  
Nollan son oncle parrain

marquet

et quel curé

B. L'an mil sept cent quatre vingt quatre et le vingt neuvieme  
jour du mois de may dans l'eglise parochiale Ste martine  
de la ville d'alby, a été baptisé par nous  
paschal d'aire, parrain de Jean pierre palanque  
palanque de marquerite son marié et de vingt cinq  
de l'ourant. le parrain a été Jean Caluste Domestique  
chev. n. de galand, et la mairaine Jeanne deure de  
peyri. present le pere, Antoine Cause et Joseph Cuy.  
Ces deux chev. n. de galand signés le parrain et la  
mairaine ont dit ne savoir de la deure et auquel on  
a donné les noms de Jean paschal. palanque

Cuy Cause

et Carayonvis

## Transcription

L'an mil sept cents quatre-vingt-cinq et le vingt-sixième jour du mois de mars, jour de samedi saint, a été baptisé avec solennité dans l'église métropolitaine Sainte-Cécile par nous François de Pierre de Bernis, coadjuteur d'Alby, René François Fortuné Poinda domicilié sur la paroisse Sainte-Martianne et Saint-Julien de la présente ville, natif du royaume de Congo en Afrique qui paraît âgé d'environ treize ou quatorze ans, acheté au Cap au mois d'août mil sept cents quatre-vingt-deux du Capitaine Bernede de Nantes, commandant La Duchesse de Polignac<sup>1</sup> ; parrain Messire Antoine François Raymond de Boyer son maître, lieutenant-colonel du régiment de Champagne, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, marraine très haute et très puissante Dame Madame Françoise Renée de Pierre de Bernis, épouse de Messire Hyacinte marquis de Graves. Présents Messire Armand Pierre de Puisegur, abbé commendataire de Valmagne, chanoine et archidiacre de la présente église métropolitaine et Messire Joseph Cuneaux, chanoine et archidiacre de ladite église, tous les deux vicaires généraux du diocèse d'Alby, Messire Jean-Baptiste Larroque, curé de la susdite paroisse et Messire François Victor Jalabert, vicaire-mage de la susdite église métropolitaine qui ont signé avec le parrain et la marraine.

## Vocabulaire

- Les registres paroissiaux sont des documents sur lesquels les prêtres notaient les baptêmes, mariages et sépultures des habitants de leur paroisse. Ces registres tenaient lieu d'état civil sous l'Ancien Régime.
- Le coadjuteur est un membre du clergé qui doit succéder à l'évêque en place.
- Les chanoine et archidiacre sont des membres du clergé, appartenant à une église cathédrale ou collégiale.
- Le vicaire général est un membre du clergé assistant l'évêque.

---

<sup>1</sup> *La Duchesse de Polignac* est un navire négrier de Saint-Malo. En août 1782, il parvient au Cap avec à son bord 500 esclaves en provenance de la côte d'Angole, Foubert (Bernard), *L'origine des esclaves des habitations Laborde, in L'esclave et les plantations : de l'établissement de la servitude à son abolition. Hommage à Pierre Pluchon* [en ligne]. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009 (consulté le 12 janvier 2023).

## Extrait du document 2

Doc. 2 : Extraits du livre de comptes de Jeanne de Boyer

Jeanne de Boyer est l'épouse d'Antoine François Raymond de Boyer. Elle note toutes ses dépenses domestiques dans un registre.

*Le 15 décembre [1783, payé pour] le bonnet de Poinda de 3 livres.*

*Le 1<sup>er</sup> [septembre 1786], payé à M. Ricordo<sup>2</sup> pour moy et Poinda.*

*[décembre 1786], payé le mois à M. Ricordo pour moy et Poinda.*

*Le 1<sup>er</sup> octobre [1787, payé], pour un panache à Poinda.*

*Le 18 février [1789], payé à Jo, relieur, pour Poinda à 1 livre 4 sous chaque livre de musique.*

### Contexte

Le XVIII<sup>e</sup> siècle, classiquement nommé « Siècle des Lumières », représente une période d'expansion inédite, porteuse de tensions et de ruptures : ébranlement des structures politiques (critique du régime absolutiste), évolutions sociales (début de la transition démographique, tensions entre les élites bourgeoise et nobiliaire), transformations économiques (réalités et limites des prémices des révolutions industrielle et agricole, essor du commerce extérieur) et mutations culturelles (progrès de l'alphabétisation, nouvelle vision du Monde, fondée sur la science et la raison).

### Questions (niveau 4<sup>e</sup>)

1°) *Quelle est la nature des documents 1 et 2 ?*

Le document 1 est un extrait du registre paroissial de l'église Saint-Julien d'Albi du 26 mars 1785. Le document 2 associe plusieurs extraits de livre de comptes de Jeanne de Boyer, qui s'étirent entre décembre 1783 et février 1789.

Ces deux documents, le premier de nature publique et le second de nature privée, rendent compte de la présence de l'esclavage sur le sol français à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

2°) *Relevez deux indices permettant d'affirmer que René François Fortuné Poinda est un esclave.*

Il a été acheté (l. 5) et il provient du Congo, en Afrique. Son parrain est également son maître (l. 7).

3°) *Décrivez le parcours géographique de René François Fortuné Poinda.*

Congo, Le Cap, Albi.

À noter : le royaume du Congo comprenait les territoires situés au sud du fleuve éponyme et correspondrait peu ou prou à une partie de la République démocratique du Congo et de l'Angola actuels.

---

<sup>2</sup> Pour l'heure, aucune autre mention de ce monsieur Ricordo (également orthographié Ricordeau dans le registre) n'a été retrouvée aux Archives départementales du Tarn. Sans doute s'agissait-il d'un maître de musique.



La présence de cet esclave à Albi est surprenante, car une « Déclaration pour la police des Noirs » (9 août 1777) interdisait le débarquement sur le sol français « d'aucun Noir, mulâtre ou autres gens de couleur, de l'un ou l'autre sexe, et de les y retenir à leur service » quel que soit leur statut (libre ou esclave).

4°) *Identifiez la catégorie sociale du maître de cet esclave.*

Antoine François Raymond de Boyer appartient probablement à la noblesse.

Les termes « Messire » et la particule « de » associée à son nom en sont des indices. Par ailleurs, c'est un soldat (lieutenant-colonel du régiment de Champagne), chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, qui récompense des services militaires rendus à la monarchie.

À noter : les trois indices ci-dessus n'en sont pas des preuves formelles. La particule « de », le terme de « messire » – qui s'applique certes à des personnes distinguées – et la réception dans l'ordre royal et militaire de Saint-Louis n'indiquent pas nécessairement l'appartenance au deuxième ordre. Cependant, des études<sup>3</sup>, mettant à profit d'autres sources, confirment que la famille De Boyer appartient effectivement à la noblesse.

5°) *Repérez un autre élément qui indique que le maître appartient à une catégorie sociale privilégiée.*

La présence parmi les témoins du baptême d'autres nobles (marquis de Graves) et de hauts membres du clergé (coadjuteur, chanoine, vicaire général) sont des marqueurs d'appartenance à une catégorie sociale privilégiée.

6°) *À partir des documents d'archives et d'accompagnement, ainsi que de vos connaissances sur le travail servile au XVIII<sup>e</sup> siècle, montrez que la fonction de Poinda ne correspond pas exactement à l'image classique de l'esclave au Siècle des Lumières.*

Esclave, René François Fortuné Poinda ne travaille pas cependant comme ouvrier agricole ou simple domestique. En effet, Poinda fait l'apprentissage de la musique. Il doit ainsi figurer en bonne place lors des réceptions de Jeanne de Boyer dans son hôtel particulier. Sa présence permet à cette dernière de marquer son appartenance à la bonne société du royaume, telle que la conçoit la mode du temps, perceptible dans l'œuvre littéraire de Louis-Sébastien Mercier ou sur le tableau de Pierre Bergaigne.

### **Documents d'accompagnement**

Dans son œuvre, l'écrivain Louis-Sébastien Mercier note combien les petits enfants « nègres » apparaissent comme un élément de mode pour les femmes de la haute société. Cette touche d'exotisme se lit également dans certaines œuvres picturales.

« Le singe, dont les femmes raffolaient, admis à leurs toilettes, appelé sur leurs genoux, a été relégué dans les antichambres. La perruche, la levrette, l'épagneul, l'angora, ont obtenu tour à tour un rang auprès de l'abbé, du magistrat et de l'officier. Mais ces êtres chéris ont tout à coup perdu de leur crédit, et les femmes ont pris de petits Nègres. [...] Un petit Nègre aux dents

---

<sup>3</sup> Francis Carrade, « Heurs et malheurs de la famille de Boyer au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de la Société des Sciences, Arts et Belles Lettres du Tarn*, 1995, n° XLVIII, pp. 235-258.

blanches, aux lèvres épaisses, à la peau satinée, caresse mieux qu'un épagneul et qu'un angora. Aussi a-t-il obtenu la préférence [...] Tandis que l'enfant noir vit sur les genoux des femmes passionnées pour son visage étranger, son nez aplati, qu'une main douce et caressante punit ses mutineries d'un léger châtement, bientôt effacé par les plus vives caresses, son père gémit sous les coups de fouet d'un maître impitoyable ; le père travaille péniblement ce sucre que le négrillon boit dans la même tasse avec sa riante maîtresse ».

Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, 1783, chapitre DXXVIII

Des œuvres picturales révèlent la présence de ces petits domestiques noirs dans l'intimité des grandes familles bourgeoises et aristocratiques. À titre d'exemple :

- Nicolas Bernard Lépicier, *Louis-Philippe, duc de Valois, au berceau*, 1774, Musée national des châteaux de Versailles et Trianon.

► <https://art.rmngp.fr/fr/library/artworks/nicolas-bernard-lepicier-louis-philippe-duc-de-valois-au-berceau-huile-sur-toile-huile-sur-bois-1774>

- Pierre Bergaigne, *Joueurs de cartes*, 1699, Musée des Beaux-Arts d'Arras.

► [http://classes.bnf.fr/candide/grand/can\\_094.htm](http://classes.bnf.fr/candide/grand/can_094.htm)

- Jean-Baptiste-André Dagoty, *Madame du Barry à sa toilette à laquelle Zamor présente une tasse de café*, vers 1770-1780, Musée national des châteaux de Versailles et Trianon.

► <https://art.rmngp.fr/fr/library/artworks/jean-baptiste-andre-gautier-d-agoty-madame-du-barry-1743-1793-a-sa-toilette-a-laquelle-zamor-presente-une-tasse-de-cafe>

### Pistes de prolongements pour le professeur

Ces pistes permettent de saisir la complexité des traites négrières et de l'esclavage :

- place et présence d'esclaves en France, à lier avec la fondation de la Société des amis des Noirs en 1788.

- diversité des formes d'esclavage : travail dans les plantations, travail domestique (le cas ici).

- rôle et importance des ports négriers (ici Nantes et Saint-Malo).

- aspect humain de la question (liens unissant le maître et son esclave, à travers notamment le baptême pour veiller au salut de son âme).

### Proposition d'évaluation

L'évaluation peut consister en un entraînement au développement construit à réaliser à la maison : dans quelle mesure le parcours de cet esclave correspond-il au schéma classique des traites négrières et en quoi s'en différencie-t-il ?

## Orientation bibliographique

### *Études générales sur l'esclavage et les traites négrières*

- Catherine Coquery-Vidrovitch et Éric Mesnard, *Être esclave. Afrique-Amériques, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte, 2013, 336 p.
- Olivier Pétré-Grenouilleau, « Les traites négrières », *La Documentation photographique*, n°8032, 2003, 64 p.
- Olivier Pétré-Grenouilleau, *Les traites négrières. Essai d'histoire globale*, Paris, Gallimard, 2004, 468 p.
- Markus Redeker, *À bord du négrier. Une histoire atlantique de la traite*, Paris, Le Seuil, 2013, 560 p.

### *Études sur l'esclavage en France sous l'Ancien Régime*

- Sue Peabody, « Être Noir et libre en France », *L'Histoire*, n°457, mars 2019, pp. 40-45.
- Érick Noël, *Être noir en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Tallandier, 2006, 256 p.

## Sitographie

[https://ww2.ac-poitiers.fr/valeurs-republique/IMG/pdf/Dossier\\_presse\\_expo\\_LR-Etre\\_noir\\_en\\_France\\_au\\_18e\\_s-B-2.pdf](https://ww2.ac-poitiers.fr/valeurs-republique/IMG/pdf/Dossier_presse_expo_LR-Etre_noir_en_France_au_18e_s-B-2.pdf)

<https://www.louvre.fr/en-ce-moment/vie-du-musee/c-est-a-ce-prix-la-que-vous-mangez-du-sucre>